

Toutes les parties aux négociations comprennent bien ce qui est en jeu : si le processus d'accession du Chili aboutit, la capacité de l'Amérique du Nord de créer une zone de libre-échange hémisphérique y gagnera considérablement en crédibilité; si le processus avorte, c'est-à-dire en cas d'échec attribuable à une faille du système américain, on verra s'éteindre la force la plus dynamique derrière le projet de création de cette zone en l'an 2005.

Pour l'instant, le processus d'accession du Chili progresse lentement. L'Administration américaine et le Congrès majoritairement républicain s'affrontent toujours au sujet des conditions dans lesquelles une procédure « accélérée » pourrait être suivie<sup>25</sup>. Si cette procédure n'est pas approuvée en 1995, l'issue des négociations sera repoussée dans les faits jusqu'en 1997, après une année d'élections qui promet d'être très partisane et peu propice à l'éclosion d'idées nouvelles. Malgré ces incertitudes à court terme, l'accession du Chili à l'ALENA demeure un objectif prioritaire du Canada tout comme de l'Administration américaine et du Mexique. Ajoutons que les observateurs s'intéressent non plus exclusivement au prélude chilien, mais progressivement aussi à la prochaine étape du processus d'intégration hémisphérique qui nécessitera une phase préparatoire obligatoirement plus longue.

---

<sup>25</sup> Dont une entente devant permettre au Chili d'accéder aux deux accords additionnels à l'ALENA sur la coopération en matière d'environnement et de main-d'oeuvre.

---